



Évreux, le 18 avril 2018

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Relais motard – 24 Heures du Mans moto

La grande épreuve d'endurance moto « 24h du Mans » créée en 1978 fête ses 40 ans ! Le rendez-vous est fixé les 21 et 22 avril sur le circuit du Mans. De nombreux spectateurs assisteront à cet événement.

A cette occasion, **les services de l'État et ses partenaires organisent un «relais motards» sur l'autoroute A28**. Cette initiative, mise en place depuis plusieurs années, permet à près d'un millier de motards de faire une pause réparatrice et de bénéficier, sur le trajet du retour, d'un moment de convivialité et pédagogique.

Ainsi, à l'issue de la compétition, **le dimanche 22 avril de 08h00 à 20h30**, les motards pourront s'arrêter sur **l'aire du Domaine d'Harcourt**, diffuseur 13. Ce relais sera également accessible depuis le réseau secondaire.

Cette pause sera l'occasion d'échanger entre bénévoles et motards sur la sécurité routière autour de boissons chaudes et de viennoiseries offertes. Les chargés de mission deux roues motorisés et une intervenante départementale de sécurité routière seront présents pour dispenser des conseils pour une route plus sûre et faire la promotion du port de l'équipement adapté.

Des opérations d'entretien courant, tels que le gonflage des pneumatiques et le nettoyage des visières seront proposées. En cas de besoin, un petit outillage pourra être prêté.

Par ailleurs, la société d'autoroute ALIS, reconduit la gratuité du péage sur son réseau, afin d'inciter les motards à emprunter le réseau autoroutier, plus sûr que les routes secondaires. L'accès sera donc libre pour les véhicules de classe 5, du vendredi 20 avril à 10h00 au lundi 23 avril à 12h00.

Sur ce même principe, ALICORNE, concessionnaire de l'A88 (Caen-Falaise) accordera également la gratuité du péage, du vendredi 09h00 au lundi 13h00.

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.f